INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES, MONTMAGNY**

Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue le 06 novembre 2023, à la salle du conseil située au sous-sol du 205, rue principale, à l'heure habituelle des séances du Conseil.

Les Conseillers Max Laurent Vidal, Raynald Forgues, Yan Bolduc, Jessie Gonthier-Lajoie, Simon Pelchat et Étienne Fortin sont présents sous la présidence du Maire, Monsieur Donald Gilbert.

Josée Poulin, Directrice générale, et Roger Fortin, Officier municipal, sont présents tout le long de la rencontre.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à la lecture de l'ordre du jour.

01-11-2023 IL EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. On convient de laisser ouvert le point Varia.

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

02-11-2023 CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière, tenue le 11 octobre 2023, a été remise à chacun des membres du Conseil avant la tenue de la présente session;
IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Forgues
APPUYÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers présents qu'il soit adopté en y apportant la correction au point Affaires découlant des procès-verbaux où l'on devrait lire l'approbation d'une subvention au lieu d'un prêt.

La correction sera effectuée avant la publication sur le site internet.

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

On se questionne sur la validité du permis de rénovation pour le bâtiment situé au 281, route 204. La directrice générale fera une vérification auprès de l'inspectrice.

**CORRESPONDANCE**

Les élus ont pu prendre connaissance de l'accusation de réception du Député Bernard Généreux relativement à la résolution concernant le Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024-2028).

On accuse réception d'une demande d'installation d'une lampe de rue près de la résidence située au 285 Route 204. Il est décidé de reporter le point à la prochaine assemblée.

03-11-2023 CONSIDÉRANT QUE c'est la période pour le renouvellement de l'adhésion à Tourisme de Chaudière-Appalaches afin d'assurer la présence de la Municipalité dans le Guide touristique officiel 2024-2025;
CONSIDÉRANT QUE le renouvellement permet de faire la promotion de plusieurs services touristiques dans la municipalité;
CONSIDÉRANT QUE les frais pour le renouvellement de l'adhésion sont de 325$ pour l'année 2024;
IL EST PROPOSÉ PAR : Étienne Fortin
APPUYÉ PAR : Max Laurent Vidal et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à Tourisme de Chaudières Appalaches.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

04-11-2023

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE L'ABC des Hauts Plateaux sollicite à nouveau l'appui de notre Municipalité pour l'année 2024 en lien avec le projet de Biblio mobile qui est offert sur notre territoire, pour les familles ayant des enfants de 0 à 5 ans;
CONSIDÉRANT QUE ce service vise à préparer les enfants à leur entrée scolaire et à favoriser le développement de leur langage;
CONSIDÉRANT QU'on nous adresse une demande de participation financière de l'ordre de 100$, correspondant à 20$ par enfant vue en famille;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Simon Pelchat et résolu unanimement que la Municipalité participe financièrement à la poursuite du projet de biblio mobile, pour un montant de 100$, représentant une somme de 20$ par enfant vu en famille.

Il est convenu d'inscrire le conseiller Max Laurent Vidal à la Concertation sur l'eau qui aura lieu le 16 novembre prochain à Lac Frontière. Cette concertation permettra d'établir collectivement des orientations et des objectifs communs envers les ressources en eau du bassin versant du fleuve St-Jean.

05-11-2023

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Entraide Familiale (CEF) de la MRC de Montmagny nous a adressé une demande à l'effet de participer financièrement à l'achat de denrées périssables pour remplir des paniers de Noël qui seront distribués aux familles démunies des huit (8) municipalités de Montmagny-Sud;
CONSIDÉRANT QUE la somme que nous rendrons disponible pour aider les familles plus démunies de notre région est puisée à même les argents des contribuables de la Municipalité, nous serions reconnaissants envers le CEF de faire connaître la provenance des dons lors de la distribution des paniers de Noël;
CONSIDÉRANT QUE de même, par une publicité qui pourrait paraître dans chacun de nos journaux locaux, nous pourrions souligner l'apport important des pompiers volontaires et des différents organismes dans la collecte des denrées;
IL EST PROPOSÉ PAR : Simon Pelchat
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu unanimement que la Municipalité participe à cette collecte régionale pour un montant de 200,00$.

06-11-2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un crédit de 500$ au Bistreau de l'Érable;
CONSIDÉRANT QUE le Bistreau de l'Érable a un menu de Noël;
IL EST PROPOSÉ PAR : Etienne Fortin
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vérifier les disponibilités de chacun des élus et des employés pour déterminer une date afin de profiter du menu de Noël au Bistreau de l'Érable.

## ACCEPTATION DES COMPTES

07-11-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que l'acquittement des comptes à payer de novembre 2023 dont les membres du Conseil confirment avoir pris connaissance, soit autorisé.

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée Josée Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés ci-haut.

Josée Poulin

Josée Poulin, Dir. générale et Sec.-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE
08-11-2023
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

## RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QU'en octobre 2023, la brigade incendie a effectué des sorties d'urgence, soit pour deux incendies dont une entraide dans une municipalité voisine et un accident à l'intersection de la rue du Couvent et de la rue Principale;
IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Forgues
APPUYÉ PAR : Étienne Fortin et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que les pompiers qui se sont rendus sur les lieux de ces différents incendies soient rémunérés.

On précise que l'entraide sera facturée à la Municipalité.

## RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE- BESOIN DE FORMATION DES POMPIERS

09-11-2023

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;
ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;
ATTENDU QU'en avril 2023, le gouvernement du Québec a établi un nouveau Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;
ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
ATTENDU QUE ce programme vise aussi à améliorer la capacité d'intervention des SSI de ces organisations municipales en cas de sinistre, à les aider à se préparer aux éventuelles situations d'urgence et à intervenir rapidement et de manière appropriée lorsque ces événements surviennent, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement;
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières prévoit la formation d'un pompier pour le programme Pompier I, de quatre pompiers pour la formation Opérateur d'autopompe, d'un pompier pour le programme Désincarcération et onze pompiers pour le programme Sauvetage sur plan d'eau au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;
ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny en conformité avec l'article 6 du Programme.
IL EST PROPOSÉ PAR : Yan Bolduc
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Montmagny.

## RAPPORTS DE L'OFFICIER MUNICIPAL ET DE SON ADJOINT

Des copies du rapport mensuel de l'Officier municipal ont été remises à chacun des membres du Conseil.

## RAPPORT DES CONSEILLERS EN CHARGE DE DIFFÉRENTS DOSSIERS

Le Conseiller Raynald Forgues informe les élus qu'il a travaillé le Plan d'action de la Politique familiale avec le comité. Ce plan d'action sera présenté à la prochaine assemblée.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

Le conseiller Yan Bolduc discute du plan de concertation.

La conseillère Jessie Gonthier- Lajoie a participé à la rencontre du Conseil d'établissement.

Le Conseiller Étienne Fortin fera une liste des lumières de rue défectueuses. D'autre part il a eu de bons commentaires suite à la soirée des bénévoles. On propose de changer la formule l'an prochain, par un brunch.

**ENGAGEMENR DE L'OFFICIER MUNICIPAL ADJOINT**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**CONTRAT OPÉRATEUR DÉNEIGEMENT DES ROUTES**

10-11-2023

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Alain Roberge a démontré de l'intérêt pour assurer le déneigement de nos routes municipales pour une autre saison avec les équipements que la Municipalité loue;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite du travail effectué par M. Roberge lors de la saison hivernale 2022-2023;
IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Simon Pelchat et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat avec Monsieur Alain Roberge comme opérateur de déneigement des routes municipales à raison d'un minimum de 20 heures par semaine au taux horaire de 27,22$ pour la période du 15 novembre 2023 au 30 mars 2024. Une banque d'heure sera tenue à jour chaque semaine et le surplus des heures sera payé à la fin de la période de travail.

**DÉCLARATION DE MISE À JOUR DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, tout membre d'un conseil municipal doit déposer devant celui-ci, en séance publique, une déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires.
La directrice générale confirme avoir reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les élus.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DE DÉMOLITION**

11-11-2023

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné par le conseiller Simon Pelchat à une assemblée des élus;
CONSIDÉRANT QUE les élus ont présenté le projet de loi relativement au règlement de démolition d'immeuble;
CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;
IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Simon Pelchat et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le règlement de démolition d'immeuble tel que présenter précédemment.

**ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2024 DES SÉANCES DU CONSEIL**

12-11-2023

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 *du Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;
EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : Max Laurent Vidal
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu unanimement :
QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2024, qui se tiendront en majorité, le lundi et qui débuteront à 19h :00;

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

QUE le lieu où se tiendront les séances suivantes du Conseil demeure au 205, rue Principale, au sous-sol du bureau municipal, dans la salle du Conseil :

| | |
|---|---|
| 15 janvier | 08 juillet |
| 05 février | 12 août |
| 11 mars | 09 septembre |
| 02 avril | 07 octobre |
| 06 mai | 04 novembre |
| 03 juin | 02 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

**APPUI À UN PROJET DÉPOSÉ AU FRR-VOLET 4 – SENTIER QUAD**

13-11-2023

CONSIDÉRANT QUE le club quad du Parc a élaboré un projet pour la prolongation et la pérennisation du sentier quad dans le secteur du Parc des Appalaches (phase 1) et qu'il souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-volet 4 (Soutien à la vitalisation);
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est d'accord avec les objectifs de réalisation de ce projet;
IL EST PROPOSÉ PAR: Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR: Étienne Fortin
Que la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières appuie le dépôt du projet dans le cadre du FRR-volet 4 (Soutien à la vitalisation) pour la réalisation du projet.

**PRÉPARATION BUDGET 2024 (PRIORITÉS, RENCONTRE DE TRAVAIL, RÉMUNÉRATION)**

On convient que les Conseillers en charge de différents services à la population regarderont, chacun de leur côté, les projets à mettre de l'avant dès 2024. Ces informations seront d'abord transmises à la Directrice générale et une fois que les coûts auront été estimés, les projets seront soumis aux membres du Conseil pour acceptation. Des rencontres de travail des membres du Conseil se tiendront à la fin du présent mois pour discuter de rémunération et de projets à réaliser. Une fois que nous aurons estimé nos dépenses dites incompressibles, nous serons en mesure de discuter de nos différents projets, d'établir nos priorités et de dresser une liste de ceux qui seront prévus au budget 2024. Les Élus participeront à tout le processus de préparation du budget de l'année à venir, avant son adoption.

**LOCATION DE LA SALLE AMICALE VS SIMULATEUR DE GOLF**

On convient de mettre à la disponibilité la salle l'amicale une journée seulement lors d'activité afin de prioriser la location du simulateur de golf. Il est convenu également de déplacer le four à convection pour l'aménager dans la grande salle.

**SENTIERS DE SKI DE FOND**

14-11-2023

CONSIDÉRANT QUE nous nous questionnons sur l'entretien des pistes de ski de fond pour la saison hivernale suivante ;
CONSIDÉRANT QUE les utilisateurs apprécient le sentier qui débute en arrière de la salle communautaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Forgues
APPUYÉ PAR : Yan Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité assure l'entretien du sentier de ski de fond au coût de 2140$ payable en deux versements, soit le 10 janvier et le 31 mars. Cette dépense sera prévue dans le budget de l'année 2024.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

## SANTÉ FORME – OFFRE D'ENTRETIEN ÉQUIPEMENT

Monsieur Samuel Fortin offre ses services pour l'entretien et la réparation des équipements à Santé Forme. On convient d'utiliser ses services lorsque l'officier municipal ne sera pas en mesure d'effectuer ces travaux par manque de temps.

## COMMUNIQUÉ DANS LES JOURNAUX – UN BON COUP

On convient d'informer les gens de l'installation de la plateforme élévatrice. Ce qui permet aux gens à mobilité réduite d'accéder au sous-sol de la salle municipale, pour le local des Fablab et du local des Fermières.

## VARIA – JOURNAL LOCAL

On demande d'informer les gens, par le biais du journal local, à ne pas jeter des déchets comme la cendre de poêle, sapin de Noël, etc.. sur le bord de la route.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15-11-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Jessie Gonthier-Lajoie
APPUYÉ PAR : Raynald Forgues et résolu unanimement que l'assemblée soit levée à 20 :02 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, CE 04ième JOUR DE DÉCEMBRE 2023.

Donald Gilbert, Maire

Josée Poulin, Dir. générale & Sec.-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103